



Declaration de Revenus de 2006-2017

Par **jcf**, le **18/05/2017** à **21:36**

Bonjour,

Jusqu'en 2005, j'ai toujours déclaré mes revenus et payé mes impôts.
Suite à mon divorce et problème de santé, depuis 2006 et jusqu'à ce jour, je n'ai plus déclaré mes revenus et l'administration fiscale ne m'a jamais relancé.

Aujourd'hui, je souhaiterais régulariser ma situation auprès de l'administration fiscale. Que dois-je faire ? et quel est le risque que j'encours pour cet oubli ? Je précise que mes faibles revenus ne me plaçaient pas dans la tranche des imposables.

Merci et bien cordialement.

Par **morobar**, le **19/05/2017** à **08:40**

Bonjour,

Il vous suffit de récupérer une déclaration papier auprès d'un centre des impôts et de la remplir.

Si vous n'êtes pas imposable vous ne courrez aucun risque.

D'ailleurs pendant longtemps la déclaration n'était pas obligatoire pour les personnes non imposables (aux risques et périls de se tromper bien sûr).

Par **jcf**, le **29/05/2017** à **19:09**

Merci pour votre réponse.

Je suis allé aux impôts, ils m'ont donné les 3 dernières déclarations : 2014 - 2015 et 2016.

Dois-je déclarer comme si c'était une première fois ? et j'ai eu des revenus ne dépassant pas 6.000 € à 8.000€ par année, ou dois je les porter ligne 1AJ .

Vous pensez que je ne risque rien en déclarant aussi tardivement sachant que je n'ai pas déclaré depuis 2007 ?

Merci pour votre réponse toujours constructive.

Par **morobar**, le **29/05/2017** à **19:58**

Vous remplissez les déclarations en indiquant les revenus et c'est tout.

Si vous n'êtes pas imposable, vous recevrez un avis de non imposition, qui est bien utile parfois.